



Monsieur le Maire

CABINET DU PRÉSIDENT

Réf. JF/IT/00010

Bourges, le 19 octobre 2023

Objet : Création de bourses départementales à destination des étudiants en santé.

cher Monsieur le Maire,

Le Conseil départemental du Cher a récemment élargi le dispositif de bourses d'études à destination des étudiants en santé. Jusque-là réservé aux futurs médecins généralistes, il concerne désormais les professions suivantes :

- **Médecins généralistes : 600 € par mois pendant toute la durée de l'internat**
- **Chirurgiens-dentistes : 600 € par mois sur les 2 dernières années d'étude**
- **Paramédicaux (kinésithérapeutes, orthophonistes et IPA) : 500 € par mois sur les 2 dernières années d'étude.**

La contrepartie est la même pour toutes ces professions : s'engager au moins 5 ans dans une zone jugée déficitaire en matière d'accès aux soins. Le lieu d'implantation sera discuté en lien avec l'ARS et les Ordres respectifs.

Les bourses sont mobilisables dès la rentrée de septembre 2023. Ce nouveau dispositif a été communiqué à l'ensemble des instituts de formation concernés de France, BDE étudiants, etc. Plusieurs demandes nous sont parvenues cet été et six étudiants vont en bénéficier cette année : 2 orthophonistes, 2 IPA, 1 médecin et 1 kinésithérapeute. Tous projettent une installation en zone rurale.

Nous avons besoin de votre soutien pour faire connaître ce dispositif au plus grand nombre, aussi n'hésitez pas à relayer l'information, ainsi que les coordonnées de Geoffroy Coursier, chargé de mission santé, à vos réseaux respectifs. Il prendra contact avec les étudiants intéressés.

Ses coordonnées sont les suivantes :

Mobile : 06 40 31 89 96

Courriel : geoffroy.coursier@bge-berrytouraine.com

Pour plus d'informations : <https://www.departement18.fr/Aides-a-destination-des-etudiants-en-sante>.

Un grand merci par avance pour votre aide.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Bien à vous,

Le Président du Conseil départemental,



Jacques FLEURY

A NOTER A VOTRE AGENDA

Vous êtes invité à la soirée de **présentation du plan Cher Santé par le Conseil départemental du Cher,**

Judi 14 décembre 2023,
à 20 heures,
à l'hôtel du Département,
place Marcel-Plaisant, à Bourges

Accueil des participants à partir de 19h30.

RSVP par courriel : cabinet.president@departement18.fr

